

A l'attention de Monsieur Thani Mohamed Solihi

Secrétaire d'Etat à la Francophonie et aux Partenariats internationaux

Mamoudzou, le 22 novembre 2024

Objet : doléances des agents du CHM de Mayotte

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Par la présente, nous souhaitons attirer votre attention sur les préoccupations majeures des agents du Centre Hospitalier de Mayotte (CHM), qui se battent depuis des années pour défendre une offre de soins adaptée aux réalités de notre territoire.

Tout d'abord, nous tenons à souligner l'importance de mettre en place une **Agence Régionale de Santé (ARS) et un Projet Régional de Santé (PRS)** spécifiques à Mayotte, tenant compte des particularités géographiques, culturelles, sociales et économiques de notre département. Cela constitue une nécessité urgente pour garantir un accès équitable et de proximité aux soins pour la population mahoraise, souvent parmi les plus précaires.

Nous dénonçons également les fermetures récurrentes de services essentiels, qui réduisent l'accès aux soins de proximité pour de nombreux habitants. Ces décisions unilatérales de la direction CHM aggravent les inégalités sanitaires et mettent en péril la santé publique.

Par ailleurs, nous insistons sur la mise en place d'une véritable **politique d'attractivité** pour pallier le manque criant de personnels médicaux, sages-femmes, qualifiés. Nous demandons en particulier la revalorisation des médecins et de l'indexation salariale à hauteur de **115%**, applicable à l'ensemble des travailleurs de Mayotte, afin de rendre notre territoire compétitif et d'attirer durablement des professionnels de santé compétents.

Nous souhaitons également la **création d'une école de sages-femmes dès 2025**, pour répondre à la pénurie chronique dans ce domaine. Il est impératif de mettre fin aux interventions temporaires de sages-femmes réservistes limitées à deux semaines. Nous devons recruter des sages-femmes formées localement et engagées à rester au moins trois ans à Mayotte, afin de garantir une continuité et une stabilité dans les services de maternité.

Nous reconnaissons et saluons vos efforts pour débloquer les fermetures des maternités et renforcer les moyens alloués au CHM. Nous vous remercions également pour votre implication dans la reconnaissance des défis spécifiques auxquels sont confrontés les agents hospitaliers, en raison notamment **de la diversité linguistique de leurs patients**. Cette réalité nécessite une revalorisation des conditions de travail et des moyens adaptés pour les soignants.

Nous espérons que vous continuerez à plaider pour nos doléances auprès du gouvernement et des institutions compétentes, afin de répondre aux besoins urgents et croissants en matière de santé publique à Mayotte.

Dans l'attente d'une réponse favorable à nos revendications, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de nos salutations distinguées.

Signatures :